



INSCRIPTION SCOLAIRE

ECOLE DE VAL D'ARRY

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

POUR LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT

(Les enfants nés en 2018, et les nouveaux arrivants dans la commune)

Les inscriptions se font en deux temps:

1. Inscription administrative dématérialisée à la mairie de Val d'Arry de préférence avant le 30 avril 2021.

Veuillez faire parvenir à la Mairie par mail mairie-valdarry@orange.fr ou courrier :

- La fiche de renseignements ci-jointe ou téléchargeable sur le site de la mairie qui nous permettra notamment de vous contacter si besoin par mail ou par téléphone
- photocopies de votre livret de famille. En cas de séparation du couple : produire la dernière décision de justice justifiant la fixation de la résidence habituelle de l'enfant
- photocopie d'un justificatif de domicile. Si vous êtes hébergés, merci de contacter la mairie.
- photocopies des vaccins du carnet de santé de votre enfant ou attestation de votre médecin indiquant que votre enfant est à jour de vaccination.
- un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé

2. Inscription pédagogique avec visite de l'école de Val d'Arry.
Elle se fera sur rendez-vous auprès de Monsieur Thébault, directeur de l'école.

- Merci de Téléphoner au **0638195209** ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ce.0141552L@ac-caen.fr